

7275237401 - AA

Commune d'ATTAINVILLE

Projet de révision du Plan Local d'Urbanisme

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 3 décembre 2021, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera soumis à enquête publique **du 10 janvier 2022 au 10 février 2022.**

A cet effet, M. Jean-Jacques MINARD a été désigné par le président du Tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie d'Attainville aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et 14 h 00 à 17 h 00.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie le :

- Lundi 10 janvier 2022 de 9 h 00 à 12 h 00
- Samedi 22 janvier 2022 de 9 h 00 à 12 h 00
- Lundi 31 janvier 2022 de 14 h 00 à 17 h 00
- Jeudi 10 février 2022 de 14 h 00 à 17 h 00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision pourront être consignées sur le registre déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique est également accessible par voie dématérialisée sur le site de la commune rubrique Aménagement/PLU/Mise en révision du Plan Local d'Urbanisme juin 2020. Vos remarques pourront être transmises à l'adresse : revision-plu@attainville.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le maire, Yves CITERNE.